



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE MELUN

ACTIVITÉ
2019



INTRODUCTION

Le 28 janvier 2019, les chefs de la cour d'appel de Paris inauguraient les nouveaux locaux du rez-de-chaussée du palais de justice de Melun qui abritent désormais le SAUJ de l'arrondissement judiciaire, le BEX, le BAV, le BAJ et l'ensemble des acteurs œuvrant au sein du point d'accès au droit du palais de justice de Melun.

Le 27 août dernier, Madame la garde des sceaux se déplaçait à Melun, un des sites pilotes en matière de dématérialisation, pour lancer officiellement le nouveau service du portail du justiciable permettant à tout citoyen, depuis mai 2019, de suivre en ligne son affaire au civil sur le site internet *justice.fr*.

Depuis, le guide d'accès au droit –CDAD 77 a été écrit et mis à disposition de l'ensemble de nos partenaires, et le relai d'accès au droit installé à la mairie de Melun en partenariat avec le tribunal administratif, le barreau, des associations et services du tribunal.

Le tribunal de grande instance (TGI) a aussi signé le 5 juillet 2019 une convention avec l'association APESA Seine et Marne, émanation locale de l'association nationale « Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë » créée en 2013. 58 tribunaux de commerce, dont ceux de Melun et Meaux ont à ce jour souscrit à ce dispositif auprès d'APSEA Seine et Marne. Ce dernier propose, par la formation de professionnels au contact des entrepreneurs, de créer un réseau de 1900 « sentinelles » sensibilisées au risque suicidaire, chargées d'alerter l'association qui propose à l'entrepreneur identifié, dans les heures qui suivent, cinq consultations gratuites auprès de l'un des 950 psychologues partenaires sur le territoire national.

Le TGI de Melun a souhaité participer à ce dispositif au regard des situations de souffrance auxquelles les justiciables des procédures collectives civiles sont tout autant exposés, en signant cette convention qui a d'ores et déjà permis la formation d'un greffier et de trois magistrats, du siège et du parquet, affectés à ce contentieux, en sus des mandataires, administrateurs et avocats.

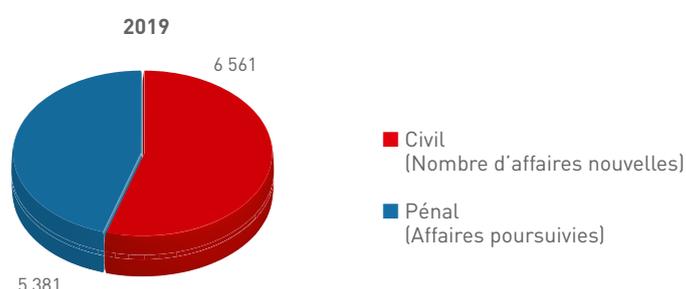
Au-delà des chiffres d'activité, ces rendez-vous confirment la mobilisation de chacun des magistrats et fonctionnaires des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Melun ainsi que l'enjeu de l'accès au droit et à la justice pour chacun de nos concitoyens.

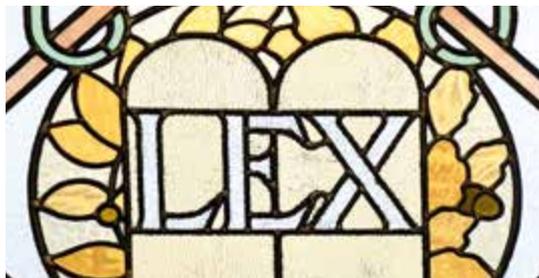
L'année à venir n'est pas sans difficulté annoncée dès 2019, avec la mise en œuvre, en application de la loi programmation et justice du 23 mars 2019, dans le cadre du nouveau tribunal judiciaire, des dispositions organisationnelles, procédurales civiles- reportées pour partie au 1^{er} septembre 2020- et pénales. A peine ceci mis en place, nous devons mettre en œuvre la réforme de la justice pénale des mineurs prévue pour le 1^{er} octobre 2020.

Expliquer, conceptualiser, optimiser, harmoniser, regrouper, mutualiser, dématérialiser seront sans aucun doute des maîtres mots en 2020. Ils ne doivent pas faire oublier ceux et celles qui travaillent quotidiennement avec un même investissement pour une justice résolument inscrite dans la cité et plus particulièrement dans l'intérêt des justiciables.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

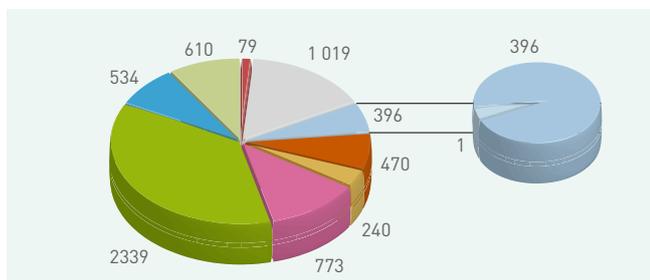
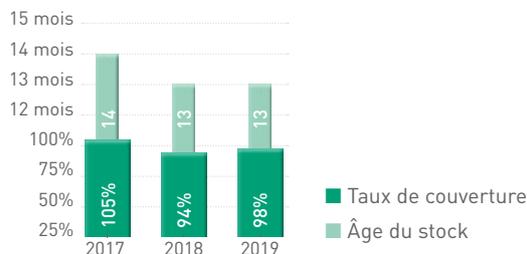
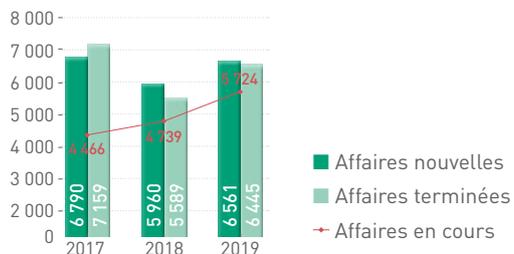




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL



Actes de greffe

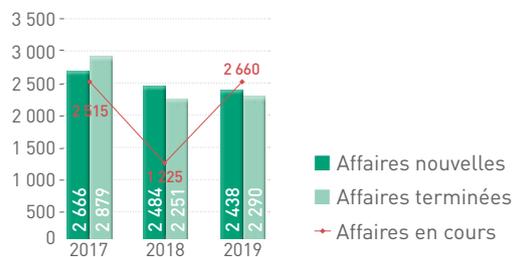


Structure du contentieux civil

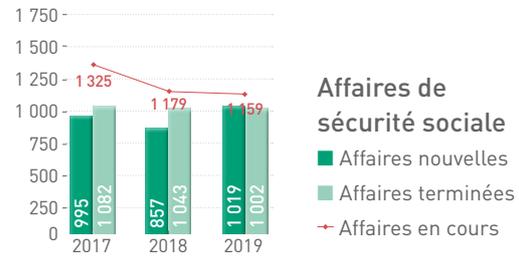
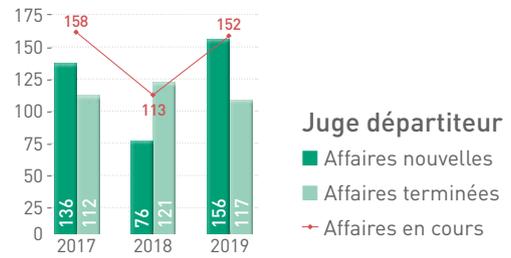
Affaires nouvelles 2019 (À compter du 1^{er} janvier 2019)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil
- Étrangers
- Hospitalisation sous contrainte
- Contentieux social
- Autres

AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



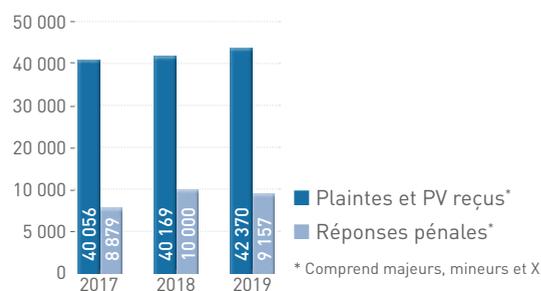
TRIBUNAUX D'INSTANCE

Décisions rendues	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2019	189	3 155	563	508	2 240	4 147	3 457	2 624
2018	176	2 868	632	516	2 597	4 245	3 267	2 544
2017	189	3 101	616	1 212	2 535	4 332	3 740	2 544

ACTIVITÉ PÉNALE

CODE PÉNAL

SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2019	30 096	10 082	4 238	90,8%
2018	26 378	11 963	4 931	89,9%
2017	25 532	10 219	4 118	76%

MODALITÉS DES POURSUITES

2019



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2019	5 548	1 339	73
2018	5 154	1 395	69
2017	5 540	1 665	80

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2019	86	72
2018	113	73
2017	91	110

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2019	1 644	6 696	151
2018	1 154	5 654	142
2017	1 113	5 308	165

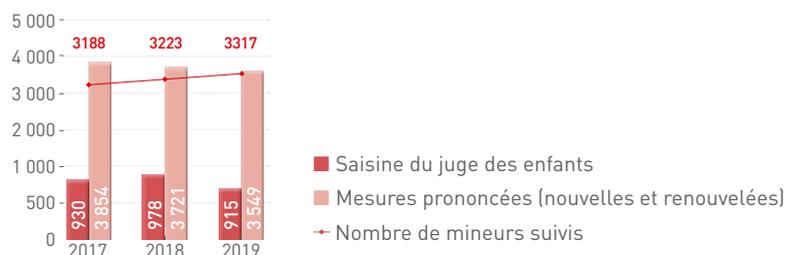
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont « demandes de mise en liberté »
2019	690	111
2018	579	126
2017	414	128

JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE



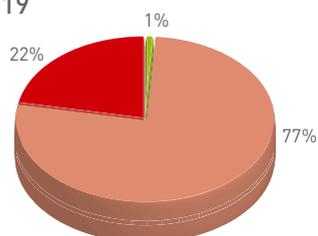
Mineurs non-accompagnés

	Mesures ouvertes
2019	317
2018	346
2017	207

ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2019	2 070	1 520	959	94,8%
2018	2 465	1 423	806	94%
2017	2 147	1 636	787	88%

2019



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs	Décision d'application des peines
2019	370	214	2	95
2018	338	274	8	58
2017	605	261	15	111

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit - Points d'accès au droit

Nombre de maisons de justice et du droit	2
Nombre de personnes accueillies (MJD)	18 983
Nombre de points d'accès au droit	3
Nombre de personnes accueillies en (PAD)	5 208

Service d'accueil unique du justiciable

Nombre de personnes accueillies	39 600
---------------------------------------	--------

Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2017	12 326
Nombre de décisions juridictionnelles en 2018	12 456
Nombre de décisions juridictionnelles en 2019	12 664
Délai de traitement avant première décision en 2017	30
Délai de traitement avant première décision en 2018	30
Délai de traitement avant première décision en 2019	20

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation	35
Magistrats du siège - ETPT	35
Magistrats du parquet - localisation	13
Magistrats du parquet - ETPT	13
Fonctionnaire au TJ - localisation	106
Fonctionnaire au TJ - ETPT	104
Fonctionnaires TI du ressort - localisation	25
Fonctionnaires TI du ressort - ETPT	24
Avocats	148
Conciliateurs	8